



OBJECTIFS 2019 du PS migrant-e-s suisse

1. Le PS Migrant-e-s participera aux **élections fédérales d'octobre 2019** tant en proposant ses candidat-e-s sur les listes principales du PS Suisse que sur ses propres listes, en soutenant des revendications communes, des candidatures communes et son propre matériel de campagne.
2. Le PS Migrant-e-s fournit un effort remarquable en vue des **élections au Parlement européen de mai 2019**, de façon à mobiliser les quelques 2 millions de citoyennes et citoyens européen-ne-s vivant en Suisse ayant le droit de vote pour les législatives européennes. Ce qui pourrait une grande différence, à savoir : construire ou pas l'Europe sociale, y compris pour tous les Suisses et toutes les Suissesses.
3. Le PS migrant-e-s **renforce sa capacité organisationnelle** et élargit son réseau à travers les sections suisses des partis frères et les différentes associations communautaires. Ils consolident et élargissent le réseau existant des sections cantonales du PS Migrant-e-s et renforcent de manière générale l'ancrage local et régional dans le PS. La visibilité du PS Migrant-e-s au sein du PS Suisse est également renforcée.
4. Le PS Migrant-e-s continue **la campagne de naturalisation** (appel à la naturalisation ; construction du réseau de conseillers en naturalisation ; maintien du contact avec les bénéficiaires de l'offre ; motions parlementaires types ; le suivi politique pour s'assurer que les procédures de naturalisation se déroulent correctement.
5. Le PS Migrant-e-s continue à œuvrer pour une meilleure **intégration des migrant-e-s sur le marché de travail** (motions parlementaires types, échange de bons procédés dans les cantons et les communes). Les travaux au sujet du **profilage racial et racisme institutionnel, religion et société** et **double nationalité** sont approfondis. Ils continuent également de prôner **le droit de vote des étrangers et étrangères** établi-e-s au niveau communal, cantonal et fédéral.
6. Le PS Migrant-e-s organise tous les ans **une conférence annuelle** et le Comité se réunit deux fois par année. L'objectif reste que chaque section cantonale est représentée avec deux délégué-e-s au sein du Comité et également les différentes organisations partenaires y sont représentées.